

La pyrale des cucurbitacées : un bio-agresseur à surveiller

Dans le cadre du plan Ecophyto DOM, la FREDON travaille depuis 2012 au développement de la lutte biologique en maraichage à la Martinique, en particulier sur trois bio-agresseurs : le puceron du melon (*Aphis gossypii*), l'aleurode du tabac (*Bemisia tabaci*) et la pyrale des cucurbitacées (*Diaphania hyalinata*). Dans cette perspective, elle a commencé cette année avec une dizaine d'agriculteurs pilotes un projet de protection biologique intégrée (PBI) dans lequel s'inscrivent aussi des mesures de prophylaxie et de surveillance des bio-agresseurs.

Dans ce cadre, un travail d'observation des bio-agresseurs est mené depuis le début de l'année. Ainsi, 6 parcelles de cucurbitacées (2 plantées en concombre, 2 en giraumon, 1 en courgette et 1 en pastèque) ont été observées tout au long de leur cycle cultural pour noter l'évolution des populations de la pyrale des cucurbitacées.

Les suivis montrent que le nombre de chenilles augmente pendant au moins un mois puis semble se stabiliser. Dans la plupart des cas, plus de 80% des rameaux observés abritaient au moins une chenille après la phase d'augmentation : les infestations de pyrale sont donc ordinairement généralisées à l'échelle d'une parcelle.

Par contre, le niveau d'infestation peut être très variable d'une parcelle à l'autre. Alors que sur l'une des parcelles, les observatrices ont comptabilisé au plus fort de l'infestation 35 chenilles en

moyenne par extrémité de rameau, sur une autre parcelle, la moyenne n'a pas dépassé une chenille ! Sans surprise, les dégâts étaient également très différents : une défoliation quasi totale ainsi que la destruction de bourgeons sur la première contre quelques trous dans le feuillage ne prêtant pas à conséquence sur la seconde.

Ainsi, dans certains cas, il semble possible de se passer d'intervention phytosanitaire. Cependant, une surveillance parcellaire régulière (1 à 2 fois par semaine suivant le nombre de chenilles observées) doit alors être réalisée. Elle est essentielle durant le premier mois de culture quand le nombre de chenilles est en phase d'augmentation.

Caroline SYLVANIELO



Une pyrale des cucurbitacées (M. PODWORNÝ)

Infos PRATIQUES

• Avez-vous vu le scolyte du café ?



Trou caractéristique fait par un scolyte dans une baie de café (R. PICARD)

Le scolyte des baies du café, *Hypothenemus hampei* (Ferr.), est le ravageur le plus dommageable à la culture du caféier. Il a été signalé pour la première fois en octobre 2012 à Fonds-Saint-Denis. Depuis le début de cette année, deux autres caféiers infestés (l'un au Morne Rouge, l'autre à Ajoupa Bouillon) ont été trouvés. Il est très facile de reconnaître le scolyte quand il y a des fruits : il fait un trou à l'extrémité des baies puis des galeries à l'intérieur. Si vous pensez en avoir vu, vous pouvez le signaler à la FREDON (0596 73 58 88) ou au Service de l'Alimentation de la DAAF (0596 64 89 64).

Campagne de lutte contre les rongeurs

La deuxième campagne 2014 de lutte collective contre les rongeurs (rats, souris) se déroulera du **lundi 17 au vendredi 28 novembre**. Contactez la FREDON si vous souhaitez avoir des informations complémentaires.

Salon de l'Agriculture de la Martinique

La 2^{ème} édition du salon de l'agriculture aura lieu **les 21, 22 et 23 novembre au stade de Dillon**. La FREDON y tiendra un stand.

Séminaire RITA

Le Réseau d'Innovation et de Transfert Agricole (RITA) organise en décembre prochain un séminaire de restitution à destination des professionnels. Il aura lieu sur deux jours : **le mardi 9 décembre à l'Hôtel Batelière et le jeudi 11 décembre sur le terrain**.

FREDON
FÉDÉRATION RÉGIONALE DE DÉFENSE CONTRE LES ORGANISMES NUISIBLES DE LA MARTINIQUE

Lauréat des Rubans Bleus de l'Écologie 2003
Trophées de l'Agriculture durable 2012 :
Mention spéciale du jury

Info
POINT FÉDÉ

N°29

LETRE D'INFORMATION DE LA FÉDÉRATION RÉGIONALE DE DÉFENSE CONTRE LES ORGANISMES NUISIBLES DE LA MARTINIQUE • NOVEMBRE 2014

le mot du Président

L'actualité phytosanitaire de cette année montre que l'agriculture martiniquaise reste vulnérable face à l'introduction de nouveaux organismes nuisibles. En effet, à peine un an après le signalement du Greening des agrumes (ou HLB), cette production est de nouveau fragilisée par la découverte d'une maladie : le chancre citrique.

Ce constat incite à redoubler de vigilance face aux introductions non contrôlées de végétaux et à mettre en œuvre rigoureusement les précautions sanitaires élémentaires : nettoyage des outils, choix de matériel sain, etc. Ces mesures sont indispensables pour empêcher la propagation des maladies et des ravageurs.

Elle rappelle aussi la nécessité de diversifier et d'améliorer constamment les systèmes de production. Le travail qui sera réalisé en collaboration avec le CIRAD sur le site de Rivière-Lézarde dans les prochains programmes devrait permettre d'apporter des réponses face à ces nouveaux dangers sanitaires.

Le Président, J. Maurice

Découverte du Chancre citrique à la Martinique

Le premier foyer de chancre citrique des Antilles a été découvert en Martinique en août dernier par la FREDON. Cette maladie spécifique des agrumes occasionne de grosses taches brunes à noirâtres avec une auréole jaune sur les feuilles, les fruits et les jeunes tiges. Si la maladie n'a aucun impact sur la santé humaine, ses retombées économiques peuvent être très importantes car les fruits des arbres atteints sont impropres à la commercialisation **et les arbres malades finissent par dépérir**. Tous les agrumes peuvent être touchés mais les plus sensibles sont les pamplemousses, les pomélos, les chadèques et les combavas.



Symptômes du chancre citrique sur fruit et sur feuilles (R. PICARD)

La bactérie à l'origine de cette maladie *Xanthomonas citri* ne se développe que sur les parties aériennes des agrumes et survit jusqu'à 72 h dans l'eau. **La contamination d'un verger à un autre se fait par les outils souillés, les vêtements et surtout le transfert de matériel végétal infecté.** Il est particulièrement important d'acheter ses plants d'agrumes chez un pépiniériste agréé et contrôlé afin de s'assurer que toutes les précautions ont été prises pour que le ou les plants achetés soient indemnes de maladies (chancre citrique, HLB, Tristeza etc.).

Une fois qu'un arbre est infecté, il est rapidement impossible de récolter un fruit consommable. Ainsi, pour éradiquer le chancre citrique, des prospections sont réalisées pour délimiter les zones touchées puis les arbres infectés sont détruits. La réglementation rend obligatoire la lutte contre cette maladie. Notre capacité à bloquer sa propagation est observée avec attention depuis les îles voisines pour que ne se reproduise pas le scénario de l'escargot géant d'Afrique (arrivé dans la Caraïbe par la Guadeloupe en 1984) ou de l'acarien rouge des palmiers (arrivé par la Martinique en 2004). Il est indispensable de signaler tout symptôme faisant penser au chancre citrique à la FREDON (0596.73.58.88) ou au Service de l'Alimentation de la DAAF (0596.71.21.00).

Caroline SYLVANIELO

Directeur de la publication
JOSÉ MAURICE

Comité de rédaction

MICHEL ALCINDOR

DENISE DUFEAL

TEDDY OVARBURY

VALÉRIE PALLUD

RÉMI PICARD

CAROLINE SYLVANIELO

CRÉDIT PHOTOS :

FREDON

RÉALISATION :

RAPIDO

FREDON

Route du Lycée Agricole

Croix Rivaïl, 97224 DUCOS

Tél. : 0596 73 58 88

Fax : 0596 71 77 42

site : www.fredon972.fr

email : info@fredon972.fr



Premiers résultats sur l'évaluation des variétés d'Abricot pays

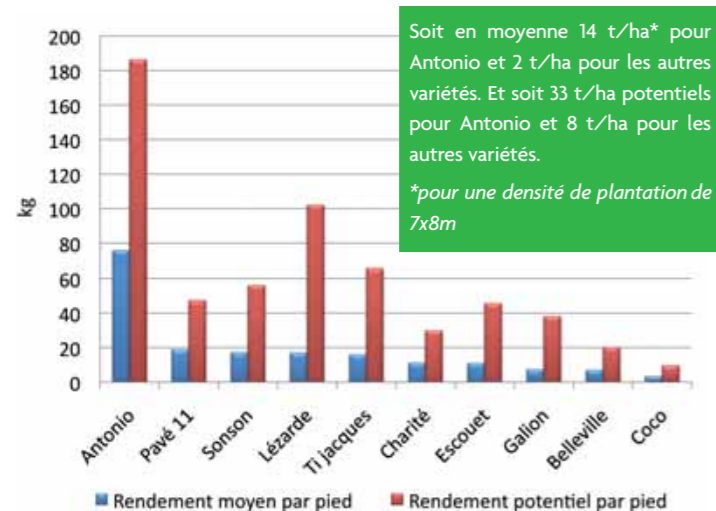
Contexte de l'étude sur l'Abricot pays

Dans le cadre du RITA (Réseau d'Innovation et de Transfert Agricole), la FREDON participe à l'évaluation et à la diffusion de variétés fruitières, dont l'Abricot pays, dans le but de valoriser la diversification de l'agriculture à la Martinique. Le Point Fédé n°24 traitait d'ailleurs de l'intérêt de valoriser ce fruitier rustique originaire de la Caraïbe et rappelait l'historique du projet qui a été initié en 2005 par le CIRAD. Depuis la reprise de l'étude par la FREDON en 2012, de nouveaux partenariats ont vu le jour avec notamment le PARM (Pôle Agroalimentaire Régional de Martinique), de nombreux transformateurs (Royal, Frères Lauzée, Fariba, Doux Caprices, Carib'fruits, Oenofwi, ...), le Chef cuisinier Mr Brédas, et même un laboratoire de cosmétique (Ephyla). Après 2 années de récolte sur la parcelle expérimentale de Rivière Lézarde, nous vous présentons les premiers résultats.

Rendement fruitier

La variété la plus productive est Antonio avec 75 kg de fruits récoltés en moyenne par pied et par an. Les autres variétés produisent en moyenne 12 kg de fruits par pied. Pour Antonio, la production maximale a été supérieure à 180 kg par pied et les autres variétés ont produits jusqu'à 100 kg par pied.

Rendement fruitier des 10 variétés d'Abricot pays (parcelle Rivière Lézarde, récoltes 2013 et 2014)

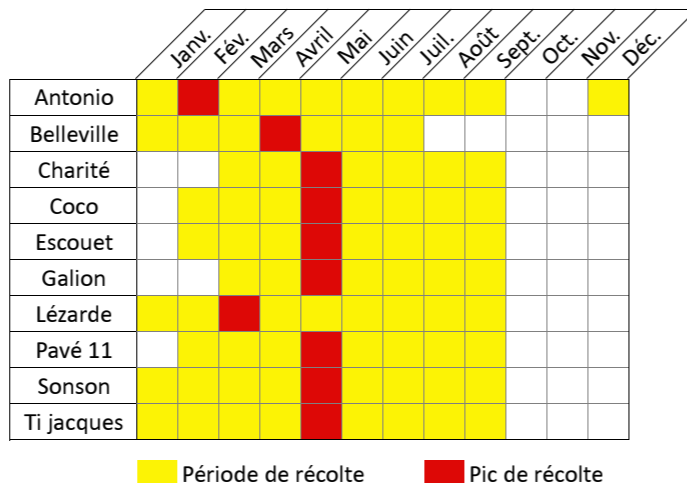


Comme les rendements de l'oranger et du goyavier sont de l'ordre de 25 t/ha, la culture des variétés les plus productives d'Abricot pays semble prometteuse pour un agriculteur.

Période et pic de récolte

Globalement, les périodes de récolte sont étalées dans le temps avec un maximum pour Antonio qui produit de décembre à septembre.

La majorité des variétés sont surtout productives en mai mais certaines variétés ont un pic de récolte plus précoce (Antonio, Lézarde et Belleville).



Caractéristiques physico-chimiques

Concernant le poids moyen des fruits, Ti Jacques, Belleville, Coco et Charité possèdent le plus petit calibre (en moyenne 500 g) tandis que Sonson, Escouet et Lézarde ont le plus gros calibre (en moyenne 1 kg). Pour ce qui est de certaines autres caractéristiques (obtenues en partenariat avec Royal), Sonson et Antonio sont par exemple les variétés les plus faciles à dénoyauter, Ti Jacques, Escouet et Charité sont les plus sucrées, Galion et Lézarde ont le meilleur équilibre sucre/acidité, et Sonson et Charité ont le meilleur rendement en purée.

L'agriculteur doit tenir compte de ces critères et associer plusieurs variétés pour obtenir une production adaptée à la demande des consommateurs et des transformateurs. Utiliser plusieurs variétés lui permettra aussi d'obtenir une production abondante et étalée dans le temps.

En 2015, de nouvelles plantations seront installées chez des agriculteurs répartis sur tout le territoire. Il s'agira de valider les résultats obtenus à Rivière Lézarde dans différentes conditions pédoclimatiques.

Bénédicte PAGET



L'Arachis pintoï : une légumineuse au service des agriculteurs

Nom scientifique : *Arachis pintoï*

Noms communs : Arachis pintoï, pinto, arachide fourragère, arachide sauvage



Arachis pintoï vu de près (J.-C. GERTRUDE)

Afin de gérer l'enherbement dans les vergers, des plantes de couverture sont utilisées depuis quelques temps comme solution alternative aux herbicides. La FREDON, dans le cadre du Réseau d'Innovation et de Transfert Agricole (RITA), expérimente l'Arachis pintoï pour la gestion de l'enherbement sous vergers chez des agriculteurs martiniquais.

Présentation de l'Arachis pintoï

C'est une légumineuse (famille des Fabaceae) pérenne et non volubile originaire d'Amérique du Sud (Brésil). Elle est cultivée dans les zones tropicales et subtropicales humides où la pluviométrie se situe entre 1000 et 1500 mm par an. Elle est très tolérante aux différents sols et à l'ombre.

C'est une plante rampante, développant de très nombreux stolons et formant un tapis dense en surface pourvue de petites fleurs jaunes de 12 à 17 mm de type papillonacée caractéristique des légumineuses. Sa floraison dure tout au long de l'année. L'Arachis pintoï développe une racine pivotante qui peut descendre à plus de 1,5 m. Les stolons s'enracinent au niveau des nœuds. Comme la cacahuète, après fécondation (par auto pollinisation), l'Arachis pintoï développe des gousses souterraines, dans lesquelles on peut retrouver une à deux graines de couleur marron clair de 8 à 11 mm de long.

Intérêt agronomique, économique et environnemental

C'est une plante fertilisante qui fixe l'azote à raison de 36 à 78 kilos d'azote par ha et par an (HUSSON et al. 2012. Manuel pratique du semis direct à Madagascar, Volume III. Chapitre 3. § 2.3., CIRAD). Elle

assure la protection des sols en réduisant l'érosion et le ruissellement. Elle contrôle les mauvaises herbes en formant un tapis très dense ce qui a pour effet de maintenir la parcelle propre.

La mise en place de l'Arachis pintoï doit être bien réfléchie car une fois installée, elle est difficile à détruire.

Comment la planter et l'entretenir ?

L'Arachis pintoï est plantée de préférence sous des arbres déjà développés, peu sensibles à la concurrence d'une plante de couverture.

A la FREDON, l'implantation se fait par plaques de 60x40 cm sous les 1 m à 1,20 m en quinconce. On peut aussi la planter tous les 30 cm en quinconce à partir de boutures de tiges de 20 à 30 cm comprenant deux nœuds.

Compte-tenu des données recueillies sur nos essais, la couverture complète du sol prend entre 6 mois et 1 an, temps pendant lequel il faut contrôler les adventices par arrachage manuel ou par des fauches répétées. Une fois installé, le couvert d'Arachis pintoï, qui peut atteindre 50 cm de haut, s'entretient par fauche. C'est aussi un excellent pâturage, qui supporte bien les fortes charges et le piétinement et peut être associé à des graminées.

Quelques témoignages d'agriculteurs qui expérimentent l'Arachis Pintoï

Monsieur ROTSEN, agriculteur situé sur la commune du Lamentin, sur l'exploitation duquel la FREDON a installé en octobre 2013 de l'Arachis, dit : "Je suis agréablement surpris des résultats obtenus dans ma parcelle de pruniers de cythère suite à l'installation de cette plante de couverture par la FREDON. Je trouve le couvert de l'Arachis pintoï très homogène et d'un bel effet".

Monsieur et Madame HAURE, producteurs de goyave au Gros-Morne chez lesquels le 5 novembre 2013 la FREDON a également installé cette plante de couverture témoignent : "Nous apprécions beaucoup la qualité de son couvert et en prime, la beauté de ses petites fleurs jaunes qu'elle arbore tout au long de l'année. Si nous devons continuer à utiliser une plante de couverture, notre choix se portera sur l'Arachis pintoï".

Monsieur INIMOD, propriétaire d'une collection d'arbres fruitiers tropicaux sur le territoire du Gros Morne (installation de l'Arachis le 23 janvier 2014) est satisfait du résultat suite à la mise en place de cet essai : "N'ayant guère de temps pour le sarclage, je trouve en l'Arachis pintoï un excellent compromis pour gérer l'enherbement".

Jean-Claude GERTRUDE



Couvert d'Arachis pintoï chez M. et Mme HAURE et détail (J.-C. GERTRUDE)